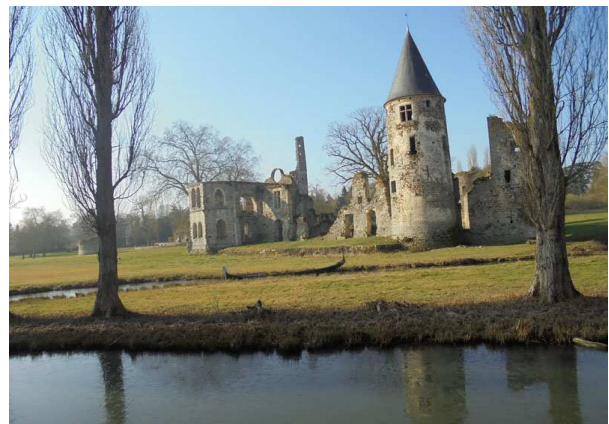
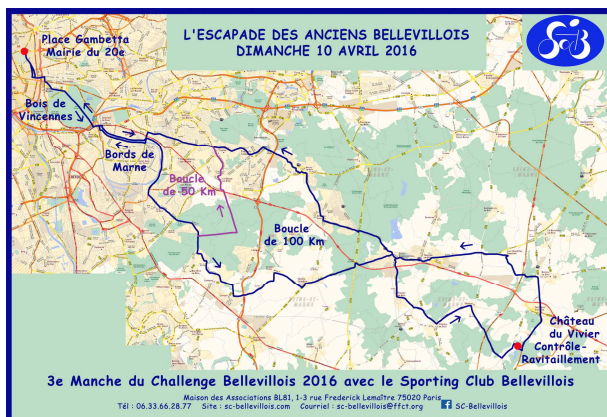




L'Escapade des Anciens Bellevillois (3^e édition)

3^e Manche du Challenge Bellevillois

Dimanche 10 Avril 2016



Présentation :

Cette Escapade Cyclotouriste propose 2 parcours de 50 ou 100 km en Seine-et-Marne longeant la Marne et traversant la Brie, encadrés par des Capitaines de Route. Vitesse moyenne 20 km/h. L'accueil pour le Départ et l'Arrivée est situé sur la Place Gambetta de la Mairie du 20^e arrondissement de Paris. Inscriptions, distribution des feuilles de route et de café dès 6h30 du matin. Départs 7h00 pour le 100 Km et 9h00 pour le 50 Km. Les Capitaines ouvriront la route et indiqueront le parcours. Un véhicule d'assistance assurera les interventions mineures techniques ou de secours. Les Parcours longent la Marne, puis se séparent, l'un traverse la Forêt Domaniale Notre-Dame et l'autre s'aventure dans la Brie. Au 55^e km après le contrôle ravitaillement au Château du Vivier (vers 10h00) les participants rentreront sur Paris par la Forêt Régionale de Ferrières, et longeront à nouveau la Marne par une rive opposée. Arrivée vers midi, Collation et Récompenses. Fermeture 14h00.

Curiosité touristique :

Le Château du Vivier et sa Sainte-Chapelle : La terre sur laquelle a été construit le château dépendait de la seigneurie de Tournan-en-Brie. Le nom du site vient de l'étang poissonneux qui se trouve à côté. L'hôtel seigneurial est cédé à Charles de Valois, frère du roi Philippe IV, en octobre 1293 et devient Domaine royal. Le nouveau propriétaire augmente son domaine et construit le logis. Philippe IV fit plusieurs séjours au château. Son fils, Philippe V fit des séjours au château en 1319 et 1320 et y signe des ordonnances sur l'organisation de la Cour des comptes et le parlement de Paris. En 1316, le pape Jean XXII publie une bulle autorisant la fondation d'une chapelle dédiée à saint Thomas Beckett. En 1336, le roi Philippe VI de Valois, fils aîné de Charles de Valois, y ajoute une chapelle dédiée à saint Louis. Le château sert en 1352 de cadre fastueux pour le mariage de Jeanne de France, fille du roi Jean II le Bon, avec le roi de Navarre Charles le Mauvais. La chapelle est élevée au rang de collégiale à cette occasion. En 1368, le roi Charles V dépose dans la collégiale un fragment de la Vraie Croix faisant de la chapelle une « sainte chapelle ». Pendant la guerre de Cent Ans, le château est abandonné. En 1471, Louis XI abandonne l'étang et le moulin aux chanoines de la sainte chapelle. François Ier est le dernier roi à séjourner au château, en 1546. Cependant le logis royal étant dans un état de délabrement avancé par son manque d'entretien, cela l'oblige à se loger chez les chanoines. En 1694, un procès-verbal de visite décrit la sainte chapelle « dans un état indécemment, dans un château ruiné » Louis XIV décide alors de réunir la sainte chapelle du château du Vivier à la Sainte-Chapelle de Vincennes. Le sanctuaire de la sainte chapelle du Vivier est définitivement supprimé par Louis XV en 1734.

Inscriptions :

Sur place le matin du départ. Tarifs : Licenciés 2€ et -18ans gratuit, Non Licenciés 4€, -18ans 2€. Gratuit pour les Anciens Bellevillois. Renseignements sur le Site : sc-belleillois.com ou par Courriel : sc-belleillois@ffct.org ou Par téléphone : 06.33.66.28.77

Recommandations :

Les cyclistes circuleront par petits groupes et utiliseront, partout où elles existent, les pistes cyclables. Dans le cas contraire, ils circuleront sur la partie la plus à droite de la chaussée dans le respect du Code de la route, sans gêne pour la circulation générale. Le port du casque est recommandé. Bonne route à tous.